

que plusieurs années se soient écoulées l'ouest produira 400,000,000 de boisseaux de blé par année, et même si pas un seul boisseau n'était transporté entièrement par chemin de fer, le chemin du Pacifique ou celui du Grand-Tronc-Pacifique, et probablement d'autres chemins encore auront autant de trafic qu'ils pourront transporter. Je ne veux pas dire cependant, qu'on ne peut pas transporter de grain par chemin de fer entre Winnipeg et Saint-Jean. Le chemin du Pacifique en a transporté l'année dernière environ 2,500,000 boisseaux, et s'il avait eu l'outillage nécessaire il aurait pu en transporter 13,000,000 ou 14,000,000 de boisseaux.

M. SPROULE : Ce grain a-t-il été transporté par chemin de fer seulement depuis les ports de la baie Georgienne, ou depuis la tête des lacs ?

M. SCOTT : Le chemin de fer du Pacifique a transporté 2,500,000 boisseaux de blé entièrement par chemin de fer depuis Winnipeg jusqu'à Saint-Jean, l'hiver dernier; ainsi que je l'ai dit il aurait pu en transporter cinq fois autant s'il avait eu des wagons en assez grande quantité. Nous avions le blé mais il n'y avait pas de wagons pour le recevoir.

M. SPROULE : L'honorable député connaît-il le prix du transport par boisseau ?

M. SCOTT : Environ 30 cents par cent livres, je crois. En citant, outre les tarifs du transport de Kansas-City à Chicago, les taux exigés de New-York à Buffalo et ceux qui ont cours sur le Canada-Atlantique—les taux véritables en vigueur tous les jours de l'année et non dans des circonstances exceptionnelles—le ministre de l'Intérieur a démontré qu'un chemin de fer réunissant les mêmes conditions pourrait transporter le grain de Winnipeg à Saint-Jean, exclusivement par la route de terre, à raison de dix ou onze cents par boisseau. Actuellement, le transport coûte environ 25 cents, il me semble—assurément plus de 20 cents. La diminution serait de plus de la moitié du prix, en supposant même que les chiffres cités par le ministre de l'Intérieur ne sont qu'approximatifs.

M. BLAIN : L'honorable député peut-il nous apprendre quels sont aujourd'hui les taux du transport entre Kansas-City et Chicago ?

M. SCOTT : L'honorable député (M. Blain) les a mentionnés, lui-même, l'autre jour; 14 ou 19 cents, je ne le sais pas au juste. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Le ministre de l'Intérieur n'a-t-il pas établi qu'on transportait du blé de Kansas-City à Chicago moyennant cinq cents ? Peu importe que ce fût dans des circonstances exceptionnelles, des millions de boisseaux furent voiturés pour ce prix-là. Le Canada-Atlantique exige au plus 4½ cents, mais il se contente de 2½ cents pour le transport sur une distance à peu près égale. De Buffalo à New-York le tarif est encore inférieur à

celui de Kansas-City que le ministre a mentionné. Ce ne sont pas là des conjectures ni des hypothèses, mais des faits qui démontrent ce que la concurrence a accompli. Je suppose que personne ne révoque en doute l'exactitude des chiffres que le ministre a cités.

M. KEMP : Je crois que le ministre de l'Intérieur a dit que présentement le taux du transport de Winnipeg à New-York est d'environ 16½ cents par boisseau. Le ministre tient ce renseignement d'un membre de la bourse des céréales de Winnipeg.

M. SCOTT : C'est le taux du transport par terre et par eau.

M. KEMP : Si ma mémoire est fidèle, on exige 7½ cents de Winnipeg à la tête des grands lacs, deux cents de là à Buffalo et sept cents de Buffalo à New-York.

M. SCOTT : Oui, mais je m'occupe du transport par les chemins de fer exclusivement. Le ministre de l'Intérieur s'appliquait à démontrer ce que coûterait le transport par les voies ferrées entre Winnipeg et Saint-Jean. Il a établi qu'en prenant comme base de nos calculs les taux exigés entre Kansas-City et Chicago, entre New-York et Buffalo et entre Depot-Harbour et Montréal, il y a lieu de croire que le transport par terre de Winnipeg à Saint-Jean coûtera de dix à onze cents. Je le répète, si le Pacifique Canadien avait été suffisamment outillé l'an dernier, il aurait pu voiturier 12 ou 14 millions de boisseaux de blé jusqu'à Saint-Jean. Je déclare à la Chambre qu'on ne pourra jamais transporter toute la récolte du Manitoba et du Nord-Ouest avant la clôture de la navigation. Je lis dans les journaux de ce soir une déclaration de M. Castle, commissaire des entrepôts. A quel qu'un qui l'interrogeait M. Castle a déclaré qu'il ne s'attendait pas à beaucoup d'encouragement cette année et qu'environ 65 pour cent de la récolte seraient expédiés avant la clôture de la navigation. Le reste sera transporté par les chemins de fer ou demeurera dans les entrepôts jusqu'au printemps. Souffrez que je répète ce qui a déjà été dit à ce sujet dans cette enceinte. Les cultivateurs du Manitoba et du Nord-Ouest, au lieu de confier leur grain aux éleveurs jusqu'au printemps et de supporter les frais d'entreposage, la perte de l'intérêt, etc., le tout représentant environ cinq cents par boisseau, auront plus d'avantages à payer cinq cents de plus pour le transport du blé, afin de s'en défaire.

J'avais pris note des discours que le représentant de la division Sainte-Marie de Montréal a prononcés l'an dernier. Mais j'ai parlé beaucoup plus longtemps que je me proposais de le faire et je n'imposerai pas ces citations à la Chambre. Je me bornerai à dire que l'honorable député semble avoir considérablement modifié son opinion depuis l'année dernière, à l'instar du représentant de Macdonald (M. Boyd). L'an der-